



ALLOCUTION
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte

Lors de sa réélection comme Maire
le 3 juillet 2020

Le 6 Juillet 2020

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Après un long confinement et trois mois après le 1^{er} tour des élections, le 2^{ème} tour des municipales a eu lieu dimanche dernier, le 28 juin.

Le suffrage universel s'est prononcé, les Mansonnien ont donné à la liste Agir que j'ai eu l'honneur de conduire une très forte majorité qui nous oblige.

Je remercie vivement tous les Mansonnien qui nous ont accordé leur confiance.

Je remercie tous les membres de l'équipe Agir pour leur engagement et leur détermination.

Dans ces remerciements, je ne saurais oublier nos concurrents qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire gagner l'équipe Agir... Merci à eux.

En tout état de cause, je ne connais qu'un seul juge : le suffrage universel.

Le Conseil municipal vient de me réélire Maire de notre ville, j'en connais la charge et j'en mesure l'honneur.

Je souhaite en quelques lignes préciser les lignes de force de notre travail en commun pour les mois et même les années à venir.

Un point important :

J'ai toujours estimé qu'une ville est un tout ; chacun a parfois tendance à ne vivre que pour sa passion sportive ou culturelle qui, à ses yeux, doit être le centre, la clé de voûte de l'action communale. Cela est compréhensible, voire légitime.

Mais il appartient au Maire, garant de la cohésion de la cité, de ne pas privilégier un secteur d'action au détriment des autres.

J'aurai toujours à cœur de faire progresser les actions municipales en parallèle.

Chaque citoyen doit pouvoir se reconnaître, se sentir concerné par l'action communale, les familles, les sportifs, les commerçants, les passionnés de culture, les personnes âgées...

C'est ainsi que doit se construire la cohésion sociale de notre cité, son identité dynamique.

Je souhaite vous rappeler nos actions fortes à venir que j'entends mettre en œuvre avec le soutien actif de la majorité municipale.

C'est en premier lieu :

1) poursuivre les actions entreprises

- une politique familiale forte ; petite enfance, écoles, centre de loisirs
- une politique sportive et culturelle dynamique avec le soutien des associations
- la défense de nos commerces de proximité
- le renforcement de la sécurité avec la montée en puissance de la police municipale
- la solidarité envers les plus faibles d'entre nous
- la maîtrise budgétaire et fiscale
- la maîtrise urbaine ; je rappelle fermement que les lois DUFLOT et ELAN portées par le gouvernement actuel nous mettent sous contrainte pour densifier.

Chaque opération fait l'objet d'une attention vigilante pour que le caractère résidentiel de Maisons-Laffitte soit préservé.

- c'est continuer la rénovation de nos équipements :
 - . le centre culturel Malesherbes, salle de spectacle et conservatoire, est lancé.
 - . le 4^{ème} gymnase et des tennis couverts
 - . le centre de loisirs Clos Lainé

Et d'autres projets dont la bibliothèque et l'office du tourisme, la salle Solférino.

- quant à l'hippodrome, nous ne lâcherons rien. Le dialogue constructif avec France Galop a repris.

Olivier DELLOYE, Directeur général de France Galop, m'a envoyé le message suivant :

« que cette nouvelle mandature... nous permette de dessiner ensemble un avenir intéressant pour l'hippodrome ».

Je le redis, nous ne lâcherons rien et je suis certain que nous aurons un accord avec France Galop permettant la reprise des courses qui constituent l'identité territoriale de Maisons-Laffitte.

Poursuivre et développer les actions entreprises, c'est certain.

Mais il nous faut tenir compte, à notre échelle, de l'adaptation de nos politiques en raison de l'épreuve pandémique et du dérèglement climatique.

2) les actions nouvelles

Ne nous payons pas de mots en rêvant d'un monde nouveau qui renierait le monde actuel.

Mais nous nous devons d'anticiper pour ne pas subir.

- le concept du développement durable doit intégrer tous nos projets,
- une réserve citoyenne sera créée. Son objectif est de préparer l'entraide solidaire pour les plus fragiles d'entre nous, en mobilisant des bénévoles pour faire face,

C'est développer l'engagement citoyen pour renforcer le sens collectif de l'action et faire échec à l'individualisme égoïste.

- l'identification au sein de la police municipale d'une brigade verte aura pour objet de lutter contre le fléau des déchets sauvages. Il s'agit de prévenir et de réprimer si nécessaire !

- la ville va se doter de nouveaux moyens de communication, c'est en cours.

L'information de chacun est le préalable pour créer le sens collectif et d'appartenance dont je vous parlais précédemment.

- la ville développera un plan des mobilités douces,

- Maisons-Laffitte a la chance de recevoir des nationaux de nombreux pays Anglais, Allemands, Chinois, Russes entre autres.

Nous devons mieux associer cette communauté internationale à la vie de la cité, pour mieux faire connaître Maisons-Laffitte en Europe et dans le monde, sur le plan touristique et économique.

Un élu aura cette délégation.

La liste des actions nouvelles ne s'arrêtera pas, car l'équipe Agir a de nombreux jeunes talents qui bouillonnent d'idées : ils ont ma confiance, ils auront mon soutien dans leurs initiatives, dans le cadre du budget, cela va de soi.

Agir pour Maisons-Laffitte, c'est un esprit d'équipe pour un projet cohérent et dynamique pour notre ville.

Mais je sais que je peux aussi compter sur les agents communaux qui ont tous le sens du service public chevillé au cœur, sous la direction du Directeur général des services Bruno BIBET et de son équipe de direction : Muriel de MOERLOOSE, Laetitia AUGENDRE, Dominique BABLED, Frédéric VELTIN entre autres.

Je connais leur loyauté républicaine et leur engagement pour servir au quotidien notre ville.

Cela me conduit à redire ce que j'ai déclaré le soir de la proclamation des résultats des élections au Prieuré :

Je suis et serai toujours le Maire pour tous nos concitoyens, le premier serviteur de Maisons-Laffitte.

Je vous remercie.

Jacques MYARD